

Homélie du père Jean-Marie Gaudron
en la messe du troisième dimanche du carême 2015
Chapelle Saint-Aurélien, Limoges

Ce dimanche, nous quittons la lecture de saint Marc pour ouvrir dans l'évangile de saint Jean les débuts du ministère de Jésus. « *A l'approche de la Pâque, Jésus vint au Temple* ». Les pèlerins d'aujourd'hui qui parcourent le Harem Esh Sherif peuvent se faire une idée de l'ensemble prodigieux de cours et de bâtiments que recouvrait le Temple d'Hérode. C'est de l'une de ces cours, la plus vaste, le Parvis des païens, que Jésus a chassé les vendeurs.

L'épisode que Jean rapporte est une sorte de parabole en acte que les Apôtres déchiffreront plus tard en citant le psaume 68 : « *L'amour de ta maison fera mon tourment* », et en référence à la prophétie de Zacharie : « *Il n'y aura plus de marchand dans la maison du Seigneur Sabaoth ce jour là.* »

L'attente d'un nouveau Temple donné par le Messie fondait l'espérance d'Israël. Isaïe et Jérémie l'avaient annoncé, Ezéchiel l'avait présenté comme symbole du nouveau peuple de Dieu. Au retour de l'Exil il sera dénommé « *maison de prière pour tous les peuples, vers qui afflueront les nations et descendra du ciel à la fin des temps.* » Dans la Bible, le Temple d'où rayonne la lumière de la Gloire, est le signe de la présence de Dieu au sein de son peuple. Le geste fracassant de Jésus s'inscrit dans cette tradition et la porte à son accomplissement.

L'événement a lieu dans la cour des païens où les marchands font le commerce des animaux destinés aux sacrifices et où les fidèles se dépouillent de leur monnaie romaine pour acquitter l'Impôt du Temple en monnaie juive. En culbutant les tables des changeurs et les sièges de marchands, Jésus fait cette déclaration : « *Cessez de faire de la maison de mon Père, une maison de trafic.* » Son geste prophétique dénonce l'utilisation des rites au détriment d'un « *culte en esprit et vérité* » comme Il le dira plus tard à la femme de Samarie. La maison de « *Son Père* » doit être respectée comme signe de Sa Présence. Le geste de Jésus dénonce aussi toute pratique religieuse détachée de la conversion du cœur.

Les témoins de ce zèle ne s'y trompent pas : « *Quel signe justifie un tel acte ?* » La réponse de Jésus : « *Détruisez ce temple et en trois jours, je le relèverai* », ne cesse de les surprendre au point que l'évangéliste ajoute : « *le temple dont il parlait, c'était son corps.* » Eux pensent au temple de pierre sans comprendre que c'est justement leur attitude qui le mine. Jésus parle d'un Temple radicalement nouveau, celui de la Vie, son Corps ressuscité. Après qu'Il se soit relevé d'entre les morts, les disciples ont confronté sa vie, sa mort à l'Écriture, aux paroles qu'Il leur avait adressées et comprendront que le Christ est présent comme Il l'était dans le Temple.

Pour les premières communautés chrétiennes, l'expression « corps du Christ » désigne trois réalités complémentaires : le corps ressuscité du Christ, le corps eucharistique reçu en nourriture et le corps formé par les membres de la communauté rassemblée, l'Église, Temple de l'Esprit.

Le signe que Jésus pose au Temple nous met en garde contre les dérives d'une religion vers un conformisme sans joie à des préceptes moraux. La loi donnée au Sinaï par le Seigneur est la charte d'un peuple qu'Il a libéré de la servitude. C'est un contrat d'Alliance offerte au peuple en le conjurant de s'attacher à Lui. Aujourd'hui, Le Christ

dans la nouvelle Alliance scellée sur la croix nous exhorte à nous désencombrer de ce qui gêne sa liberté de mouvement en nous et aliène notre liberté de mouvement en Lui.

« *Qu'y a-t-il de commun, s'exclame Paul, entre le Temple de Dieu et les idoles ? Or, c'est nous le Temple du Dieu vivant* » (2 Cor 6,16). Ce qu'un mystique traduit ainsi : « *Le Sanctuaire de Dieu, c'est l'Homme.* »

**Père Jean-Marie Gaudron,
Dimanche 8 mars 2015**